

2018-03

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame JEGAT Annie, Maire.

Étaient présents : JEGAT Annie, DURIN Philippe, GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, HUNKELER Christine, CLATOT Benoit, DESOMBRE Françoise, GUERARD Annick, QUIESSE Dominique, CORNU Etienne, CRETAIGNE Patricia, DUFOUR Xavier, DRIEUX Dominique,

Était absente non excusée : BETON Catherine,

Date de convocation : 03 avril 2018

Secrétaire de séance : M. DURIN Philippe

Délibération n° 11-2018 . Vote du budget primitif 2018

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents vote le budget primitif de l'exercice 2018, qui s'établit comme suit :

Recettes- Section de Fonctionnement

70	Produit de gestion courante	2 450,00 €
73	Impôts et taxes	199 374,00 €
74	Dotations, participations	218 564,00 €
75	Autres produits courants	16 500,00 €
77	Produits exceptionnels	6 900,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	101 190,00 €
	Total recettes fonctionnement	544 978,00 €

Dépenses- Section de Fonctionnement

O11	Charges à caractère général	143 030,00 €
O12	Charges de personnel	140 070,00 €
014	Atténuations de produits	35 448,00 €
65	Charges de gestion courante	191 916,00 €
66	Charges financières	3 250,00 €
67	Charges exceptionnelles	400,00 €
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	30 864,00 €
	Total dépenses fonctionnement	544 978,00 €

Recettes- Section d'Investissement (hors restes à réaliser)

10	Dotation	6 280,00 €
13	Subvention d'investissement	249 335,00 €
16412	Emprunts	155 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	23 142,00 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	7 722,00 €
041	Op patrimoniales	33 379,42 €
001	Excédent d'investissement reporté	16 786,00 €
	Total	491 644,42 €

Dépenses- Section d'Investissement (hors restes à réaliser)

16	Remboursements d'emprunts	18 165,00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 900,00 €
21	Immobilisations corporelles	414 200,00 €
041	Op patrimoniales	33 379,42 €
	Total	491 644,42 €

Délibération n° 12-2018 .Gardiennage de l'église

Le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église est fixé à 450,00 € net pour l'année 2018, à répartir entre Mesdames Lucie MOULIN, Jacqueline ALEXANDRE . Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité,

Délibération n° 13-2018 .Taux des impôts communaux exercice 2018 :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de ne pas modifier le taux des impôts communaux qui restent identiques à ceux de 2017

	Taux :	Produits
Taxe d'habitation	16,64	102 935,00
Foncier bâti	18,07	64 275,00
Foncier non bâti	37,37	13 976,00
CFE	15,23	4 219,00
Total		185 405,00

Délibération n° 14-2018 .Emprunt :

Pour équilibrer le budget en section d'investissement, le Conseil Municipal donne son accord pour la souscription d'un emprunt court terme d'une durée maximum de 2 ans d'un montant de 65 000,00€. Il assurera la trésorerie dans l'attente de réception du FCTVA correspondant à la TVA sur les travaux de réhabilitation du groupe scolaire.

Mme le Maire est autorisée à signer le contrat le meilleur en fonction des taux et annuités, et reçoit tout pouvoir à cet effet. Cet emprunt court terme servira à financer la TVA des travaux suivants :

- Réhabilitation du groupe scolaire

Délibération n° 15-2018 .Travaux de réhabilitation du groupe scolaire – appel d'offres :

Suite à l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du groupe scolaire effectué en février, le résultat de l'analyse des offres est la suivante :

Lot N°1 : Gros œuvre

Entreprise Bray Caux Constructions pour 26 464,07 € HT

Lot N°2 : Bardage-couverture

Entreprise MAZIRE pour 44 839,26 € HT

option 1 avec couverture du préau : +8 334,44 € HT

option 2 avec couverture de l'ensemble du bâtiment : +21 118,63 € HT

Lot N°3 : Menuiseries extérieures aluminium-métallerie

Entreprise MPO pour 52 477,99 € HT

Lot N°4 : Menuiserie intérieures-cloisons-plafonds suspendus :

Entreprise AIB Menuiserie pour 40 990,00 € HT

Lot N°5 : Electricité courants forts et faibles :

Entreprise SCAE pour 16 394,00 € HT

Lot N°6 : Plomberie-chauffage-ventilation :

Entreprise FOLLIN Frères pour 37 354,95 € HT

Lot N°7 : Revêtements de sols souples-carrelage :

Entreprise Le Revêtement Moderne pour 8 495,50 € HT

Lot N° 8 : Peintures :

Entreprise SRP pour 14 472,06 € HT

Lot N°9 : Voiries et réseaux divers :

Entreprise HAVE SOMACO pour 8 127,49 € HT

<u>total sans option :</u>	<u>249 615,32 € HT</u>
<u>Total avec option 1 :</u>	<u>257 948,76 € HT</u>
<u>Total avec option 2 :</u>	<u>270 733,95 € HT</u>

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité les offres des entreprises ci-dessus nommées et donne son accord pour l'option N° 2 , couverture de l'ensemble du bâtiment, soit un montant total pour le lot N°2 de 65 957,89 € HT . Le marché s'élève à 270 733,95 € HT .

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire à signer les actes d'engagement et la notification du marché public avec ces entreprises.

Délibération n° 16-2018 : Tarifs de location des salles

Après étude du bilan financier de location de la salle polyvalente et du restaurant scolaire et après délibération, il a été décidé à l'unanimité des membres présents du conseil municipal de modifier les prix de la location.

A compter du 1^{er} janvier 2019 :

la salle polyvalente :

Location week end : 400,00 €

Location une journée en semaine : 300,00 €

le restaurant scolaire

Location week-end : 220,00 €

Location une journée en semaine : 150,00 €

Délibération n° 17-2018 . Programme travaux sur les voiries communales pour l'année 2018 :

M.Guyomard expose le programme de voirie 2018 proposé par la CCICV :

- réparations ponctuelles de chaussée à l'émulsion de bitume gravillonnée .

Ces travaux ne font pas l'objet de fonds de concours de la part de la commune.

Il rappelle que les travaux d'enduit gravillonné, de reprofilage, d'enrobé font l'objet d'un fonds de concours communal de 25 % du HT.

Le conseil municipal n'exprime aucune remarque ni objection sur le programme 2018 .

Délibération n° 18-2018 . Réhabilitation du groupe scolaire – Portail :

M.Guyomard présente un devis de l'entreprise PMF pour le remplacement du portail du groupe scolaire d'une valeur de 1678,00 € HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents le devis PMF pour un montant de 1678,00 €HT et autorise Mme le Maire à passer la commande correspondante.

Délibération n° 19-2018 . Réhabilitation du groupe scolaire – Modification du branchement électrique :

M,Guyomard présente le devis de ENEDIS pour la modification du branchement électrique du groupe scolaire, d'une valeur de 1488,24 € TTC (vétusté branchement et tableau de décomptage) .

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents le devis ENEDIS pour un montant de 1488,24 €TTC et autorise Mme le Maire à passer la commande correspondante.

Délibération n° 20-2018 . Réhabilitation du groupe scolaire – location de classes mobiles :

M,Guyomard présente un devis de l'entreprise ALGECO concernant la location de 3 classes mobiles de 54m² et de sanitaires pour une durée de 4 mois correspondant à la période des travaux de réhabilitation du groupe scolaire. Ce devis se chiffre à 29 076,28 €HT avec assurance sans franchise ou à 27231,92 sans assurance, à définir.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte d'avoir recours à l'entreprise ALGECO et autorise Mme Le Maire à passer la commande correspondante.

Licence IV :

En 2017 , la commune a acquis la licence IV attachée au commerce local pour la conserver sur la commune.

Mr et Mme Couture, propriétaire du commerce depuis début 2018, on fait part de leur désir de reprise de la licence, actuellement propriété de la commune.

Le conseil municipal propose la vente ou la mise à disposition.

Mme Le Maire propose de se renseigner sur les différentes possibilités de rétrocession et d'en débattre du prix au prochain conseil municipal.

Questions diverses :

M.Cornu demande où en est le projet de création d'une aire de jeux .

Mme Le Maire propose de constituer une commission de travail afin de définir le projet et d'avoir une proposition de devis pour le budget 2019.

Messieurs Benoît Clatot, Rémi Guyomard, Philippe Durin, Alain Nave et Mesdames Annie Jegat, Christine Hunkeler feront partie de la commission.

La séance est levée à 22h30

prochaine réunion conseil le mardi 22 mai à 20h30

Annie Jégat

Philippe Durin

Rémi Guyomard

Alain Nave

Christine Hunkeler

Catherine Béton

Dominique Quiesse

Benoit Clatot

Etienne Cornu

Patricia Crétaigne

Françoise Desombre

Xavier Dufour

Dominique Drieux

Annick Guérard

Géraldine Martine